# ALL (Pleine): 0.65 m + ALL (Vitrée): 0.40 m ALL (Pleine): 0.65 m + ALL (Vitré): 0.40 m 2.62 œ 至 0 (() Espace + Ø Réception **HSFP** 2.70 m SDE/WC T3+D **A131** Entrée 6.26

### HSFP: Hauteur Sous Faux-Plafond HSP: Hauteur Sous Poutre

# LEGENDE:

PORTE FÊNETRE FÊNETRE FÊNETRE FIXE ALLEGE PLACARD

CELLIER EXT

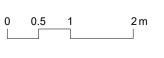
FI

ALL

PL MC

 $\Box$ 

VOLET ROULANT BSO BRISE SOLEIL ORIENTABLE GTL GAINE TECHNIQUE LOGEMENT GCB GARDE CORPS BARREAUDÉ GCM GARDE CORPS MAÇONNÉ MAIN COURANTE ZZZ SOFFITES ET FAUX PLAFONDS - - - RETOMBÉE DE POUTRES



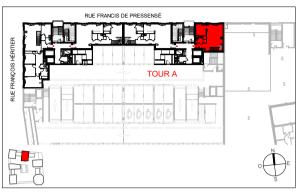


NB: Le présent document exprime la ligure et les dispositions générales du logement. Des variations pouvent intervenir en fonction des techniques réglementaires de réalisation, tant en ce qui concern les dimensions littes que l'écupiement. Les emplacement des divers meubles ou définents figurant sur le plan sont positionnés uniquement à titre indicatif. Suivant les cas, l'accès aux ternasses et baicons pours as faire par une macriè. Les retimbrésses, soittes, faux plations, caralisations, voiets routants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous ligurés. En fonction des études routants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous ligurés. En fonction des études techniques, ces demineres pouront étre rejudiés, égélades ou supprimés. Les placards sont compris dans les surfaces des pièces. La véglatation n'est pas contractuelle. Les oftes sont à titre indicatif sous réserve dévolutions des études techniques. Les hauteurs maximales réglimentaties de seuis, de l'intérieur du logement ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres ves l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggies et de 20 cm nour les terres de l'espace des l'espaces de l'espace des l'espaces des l'espaces de l'espace de l'espace de l'espace de l'espaces de l'espace de l'e cm pour les terrasses.

# **GRATTE-CIEL VILLEURBANNE** MACRO-LOT B



# **VUES CIEL**



BÂTIMENT	ETAGE	LOGEMENT	TYPE
Α	R+1	N° A131 Accès	T3+D

# Tableau surfaces

PIÈCES	SURFACES
Entrée	5.1 m <sup>2</sup>
Réception	26.1 m²
Espace +	8 m²
SDE/WC	4.7 m²

TOTAL SURFACE HABITABLE 43.9 m<sup>2</sup>

09/01/2024 Indice:H



# ALL (Pleine): 0.20 m + ALL (Vitrée): 0.85 m ALL (Pleine): 0.20 m + ALL (Vitrée): 0.85 m 2.62 HSD: 2.60 m Chambre 2 Chambre 1 HSFP: 2.58 m HSFP: 2.58 m HSFP: 2.30 m LL Dégagement SDE HSFP: 2.58 m HSFP: 2.58 m 1.55 2.60 2.37

### HSFP: Hauteur Sous Faux-Plafond HSP: Hauteur Sous Poutre

# LEGENDE:

LI L' C R E	V LAVE-VAISSELLE U BLOC CUISSON REFRIGERATEUR V EVIER	PF F FI ALL PL	PORTE FÊNETRE FÊNETRE FÊNETRE FIXE ALLEGE PLACARD	VR BSO GTL GCB GCM	VOLET ROULANT BRISE SOLEIL ORIENTABLE GAINE TECHNIQUE LOGEMENT GARDE CORPS BARREAUDÉ GARDE CORPS MAÇONNÉ
S		MC IIII	MAIN COURANTE CELLIER EXT		] SOFFITES ET FAUX PLAFONDS - RETOMBÉE DE POUTRES

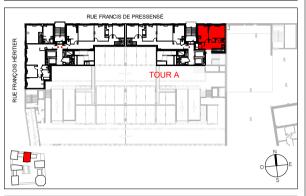
0 0.5 1 2m o(



# GRATTE-CIEL VILLEURBANNE MACRO-LOT B



# **VUES CIEL**



BÂTIMENT	ETAGE	LOGEMENT	TYPE
Α	R+1 HAUT	N° A131 Etage	T3+D

# Tableau surfaces

PIÈCES	SURFACES
Dégagement	13 m²
Chambre 1	16.4 m²
Chambre 2	11.4 m²
WC	1.8 m²
SDE	4 m²

TOTAL SURFACE HABITABLE 46.6 m<sup>2</sup>

Indice:H 09/01/2024



# Espace + Réception HSFP 2.70 m SDEWC Right of Ada m Reception HSFP 2.70 m Reception HSFP 2.70 m Reception HSFP 2.70 m Reception HSFP Reception

ALL (Pleine): 0.65 m + ALL

ALL (Pleine): 0.65 m + ALL

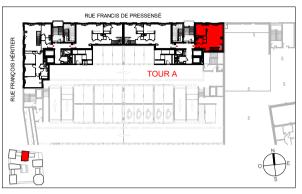
# 

PLAN ETAGE (R+1 HAUT)

# GRATTE-CIEL VILLEURBANNE MACRO-LOT B

QUARTUS A VILLE AVEC VILLE SIJR DEMAIN

# **VUES CIEL**



BÂTIMENT	ETAGE	LOGEMENT	TYPE
Α	R+1 / R+1 HAUT	N° <b>A131</b>	T3+D

### Tableau surfaces PIÈCES SURFACES Entrée 5.1 m<sup>2</sup> Réception 26.1 m<sup>2</sup> Espace + 8 m² SDE/WC 4.7 m<sup>2</sup> 13 m² Dégagement 16.4 m<sup>2</sup> Chambre 1 11.4 m² Chambre 2 WC 1.8 m<sup>2</sup> SDE 4 m<sup>2</sup> TOTAL SURFACE HABITABLE 90.5 m<sup>2</sup>

HSFP: Hauteur Sous Faux-Plafond HSP: Hauteur Sous Poutre

PLAN ACCÈS (R+1)

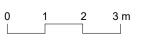
### LEGENDE:

LL	LAVE LINGE	PF
LV	LAVE-VAISSELLE	F
CU	BLOC CUISSON	FI
R	REFRIGERATEUR	ALL
EV	EVIER	PL
SS	SÈCHE-SERVIETTE	MC
EP	DESCENTE D'EAU	
	PLUVIALE	

PORTE FÊNETRE
FÊNETRE
FÊNETRE FIXE
ALLEGE
PLACARD
MAIN COURANTE
CELLIER EXT
CELLIER EXT
PORTE FÛNE PROBLEM FOR FAUX PLAFONDS
CELLIER EXT

VR
VOLET ROULANT
GAINE TECHNIQUE LOGEMENTABLE
GAINE TECHNIQUE LOGEMENT
GAINE TECHNIQUE LOGEMENT
GAINE GENERAL PLAFONDS
CELLIER EXT

VR
VOLET ROULANT
GAINE SOLEIL ORIENTABLE
GAINE GAINE SOLEIL ORIENTABLE
GAINE TECHNIQUE LOGEMENT
GAINE SOLEIL ORIENTABLE
GAINE TECHNIQUE LOGEMENT
GAINE TECHNIQUE LOGEM





NB: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales du logement. Des variations peuvent intervenir en fonction des techniques réglementaires de réalisation, tant en ce qui concerne les de divers moubles ou éléments ligurant sur le plan sont positionnés uniquement à têtre indicatif. Suivant les cas, l'accès aux terrasses et balcons pour as efaire par une marche. Les retembées, coffites, faux plánords, caralisations, volets roulants, équipements électriques et de chauffage ne sont pas tous figurés. En fonction des études techniques, ces demirees pourroit fet repradués, déplicées ou supprimés. Les placarés sont compris dars les surfaces des pièces. La végétation riest pas contractuelle. Les obtes sont à titre indicatif sous réserve dévolutions des études techniques. Les hauteurs maximales réglamentaires de seuils, de l'interieur du logement vers l'espace exterieur, sont de 15 cm pour les balcons et loggias et de 20 cm pour les terrasses.

Indice:H 09/01/2024

